

Bulletin Municipal N° 116

Septembre - Octobre 2013

Forum des associations 2013 : Danse Tribal ATS

>> PRENEZ NOTE !

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 3 octobre - Jeudi 7 novembre 2013
Mairie - Salle du conseil - 20h30

ÉVÈNEMENTS

Sam.12 oct. - Forum pour l'emploi du Pays de Brocéliande [p.7]
Sam. 12 oct. - Soirée contes et châtaignes - Montauban Animation [p.13]
Sam. 19 oct. - LOTO - GACM [p.11]
Ven. 25 et sam. 26 oct. - Jean Sulivan [p.13]
Sam. 26 oct. - Concert GLOCHOS - Montauban Animation [p.13]
Dim. 27 oct. - Sortie Mycologique - Montauban Animation [p.13]
Ven. 29 et sam. 30 nov. - Collecte Banque Alimentaire [p.11]
Sam. 30 nov. - Forum Energie / Habitat 2013 [p.9]

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

Monsieur François ANDRÉ
Vendredi 11 octobre - 14h30 Salle des mariages

DON DU SANG



Mercredi 11 décembre
au Centre Victor Hugo
9h30 > 12h30 - 14h30 > 17h30

MAISON DU DON

Mercredi 8h30 > 12h15
Jeudi & vendredi - 14h30 > 20h
(fermée pendant les vacances scolaires)



>> SOMMAIRE

>> ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nicolas MARTIN	7 juillet 2013
Célia BARON	11 juillet 2013
Sharlie MEREL	11 juillet 2013
Adèle LONCLE	21 juillet 2013
Noé RIGOLLÉ	8 août 2013
Ally NÉVOT	13 août 2013
Aziliz TANNOUX LOTRIAN	18 août 2013
Meïlane HOUÉROU	23 août 2013
Chloé BROUAZIN	24 août 2013
Paul AMARY	25 août 2013
Florian GAUTIER BRÉVILLE	27 août 2013
Eliott PINAUD LE GUERN	29 août 2013

MARIAGES

LEGAVRE Amandine & Benjamin LOTH	20 juillet 2013
Sandra LEFRÊNE & Romain TRAINEAU	7 septembre 2013

DÉCÈS

Germaine CHAMPALONE ép. CHOLLET	20 juillet 2013
André MOISAN	28 juillet 2013
Jean MASSART	31 juillet 2013
Yvonne ROSAIS vv. COTTO	9 août 2013
Annick SOMMAIRE vv. SOURDAINE	19 août 2013
Roger HURÉ	20 août 2013
Pierre CHOLLET	3 septembre 2013
Louis TOURNEVACHE	6 septembre 2013

EDITORIAL

Après un très bel été ensoleillé, l'heure de la rentrée a déjà sonné !
Un moment important pour nos écoliers. Merci à tous les enseignants et au personnel communal qui les accompagnent au quotidien.

Depuis la maternelle jusqu'au lycée la commune de Montauban-de-Bretagne compte un effectif de 2590 élèves scolarisés dans ses différents établissements.
Afin d'offrir le maximum de chances de réussite pour les élèves du 1er degré, comme vous le savez nous avons souhaité prendre le temps de construire, un projet éducatif territorial (PEDT) de qualité.
Avec le comité de pilotage, composé d'élus des différentes sensibilités du conseil, nous avons lancé avant l'été une large concertation avec des représentants : des enseignants, du personnel communal, des parents d'élèves et du monde associatif.
La prochaine réunion prévue fin septembre abordera la question des horaires pour décider de l'organisation de la semaine des quatre jours et demi.
Deux éléments semblent partagés par le plus grand nombre, la demi-journée d'école supplémentaire serait fixée au mercredi matin, le début des cours devrait être maintenu à 8h30.
Nous allons poursuivre la réflexion avec pour objectif principal le bien être de l'enfant.

Autre temps fort de la rentrée, le Forum des associations a permis la présentation de nouvelles activités et de compléter le large panel déjà existant.
Le dynamisme de Montauban-de-Bretagne tient beaucoup à l'importance, à la diversité, la richesse de son tissu associatif, diversifié, solidaire, source d'intégration et d'épanouissement.
Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent dans le réseau des associations et par la même dans la vie locale !

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire, Serge JALU

>> SITE INTERNET : MODE D'EMPLOI

Le site de la **Ville de Montauban-De-Bretagne**, dans sa toute dernière version, est en ligne depuis le mois d'août. Fruit d'un très long travail coopératif entre la communauté de commune du pays de Montauban-de-Bretagne, ses 8 communes membres - *chacune d'entre elles dispose dorénavant d'un site dédié, nouvelle génération* - et la Région Bretagne, qui a apporté son financement au projet, cet interface dispose d'outils plus intéractifs à découvrir, l'information publique en ligne, des liens vers les réseaux sociaux, etc.

Cliquez sur l'enveloppe pour écrire aux services de la mairie et aux élus.

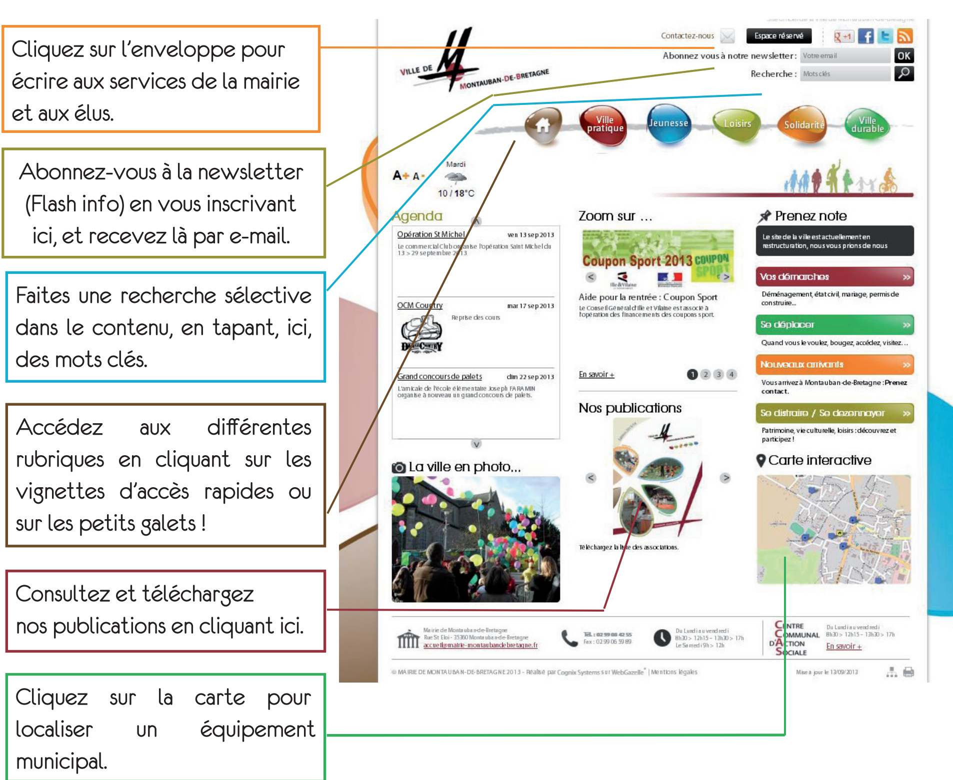
Abonnez-vous à la newsletter (Flash info) en vous inscrivant ici, et recevez là par e-mail.

Faites une recherche sélective dans le contenu, en tapant, ici, des mots clés.

Accédez aux différentes rubriques en cliquant sur les vignettes d'accès rapides ou sur les petits galets !

Consultez et téléchargez nos publications en cliquant ici.

Cliquez sur la carte pour localiser un équipement municipal.



>> EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2013 : DOMAINE ET PATRIMOINE

Déclassement / Classement d'une partie de la RD n°28 (route de Romillé) dans le domaine communal.

Suite à la réalisation du tracé EST entre le « Champs Blancs » et « La Hucherais », puis de la nouvelle déviation SUD de Montauban située entre « La Hucherais » et la gare, le tronçon compris entre la rue du portail vert et le « Champs Blancs » n'assure plus aucune fonction de transit départemental.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibérer, et à l'unanimité, a approuvé le déclassement de la départementale n°28 et son classement dans le domaine public communal en ce qui concerne le tronçon situé entre la rue du portail vert et le lieu-dit « Le Champs Blanc » sur une longueur totale de 1 810 mètres pour une largeur moyenne de 6,80 ml.

Le transfert est effectué à titre gratuit et aux conditions de remise en état suivantes : au vue de l'état de la chaussée, le transfert nécessite un entretien classique au point à temps. La somme estimée des travaux (9 000 €) sera versée à la commune de Montauban sous forme de participation financière.

Mise à disposition de terrain à la communauté de communes: extension de l'aire de covoiturage.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité a autorisé la mise à disposition de 600 m^2 du terrain communal cadastré ZH 347 à la Communauté de Communes du Pays de Montauban-de-Bretagne, afin que des **travaux d'extension de l'actuelle aire de co-voiturage** soient entrepris.

Délégation du droit de priorité : cession d'une portion de la parcelle AH208 (Route de St Méen)

La communauté de communes informe qu'elle s'est entendue avec RFF pour l'acquisition d'une partie de la parcelle n°AH208 d'une surface totale de 19 184 m2 située secteur de la gare. Elle sollicite la commune pour que cette dernière lui délègue son droit de priorité afin d'acquérir une surface d'environ 10 000 m2.

En vertu de la loi du 13 juillet 2006, codifiée aux articles L240-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, les communes bénéficient d'un droit de priorité sur les cessions immobilières de l'Etat. Toutefois, ce droit peut être délégué conformément aux articles L211-2 et L213-3.

En conséquence, considérant la compétence de la communauté de communes en la matière, considérant l'intérêt de la communauté de communes pour les parcelles concernées, le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité a autorisé la délégation du droit de priorité de la commune au profit de la Communauté de Communes du Pays de Montauban-de-Bretagne d'une partie de la parcelle AH 208 située route de St Méen-secteur de la gare.

Projet de lotissement « Le domaine de Terreneuve » route de Romillé : cession de terrain et Projet Urbain Partenarial avec l'aménageur Terrains Service.

Le projet de lotissement se compose de 46 terrains à bâtir et 3 ilots réservés à des constructions groupées pour une superficie totale de 35 600 m2. Soit un total de 86 logements.

Cette opération est **conforme à l'orientation d'aménagement du PLU**.

La convention PUP prévoit notamment une participation de l'aménageur à hauteur de 377 497,38 €. Cette somme sera acquittée en contribution financière pour 209 497,38 € et en apports de terrains pour 168 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a autorisé la vente des parcelles ZK1 et ZK3 au prix de 6,50 € le mètre carré au profit de Terrains Service et a autoriser le Maire à signer la convention PUP et l'acte authentique traduisant la mutation des quatre terrains acquis dans ce cadre.

Pour consulter le compte-rendu complet des délibérations des derniers conseils municipaux connectez-vous sur **http://www.montauban-de-bretagne.fr/**

>> EN MAIRIE ...

NOCES D'OR

50 ans de mariage !

Ces trois couples ont célébré leurs Noces d'Or au mois d'août.

Lors de chaque cérémonie, une rétrospective de leur vie a été retracée devant leurs proches. Meilleurs voeux de bonheur et de santé.



René et Marie-Anne PELLAN



Joseph et Marie CODET



André et Maryvonne ROLLAND

CONSEIL ARCHITECTURAL

Permanence gratuite de Madame Karin GAUDIN un après-midi par mois à la mairie. **Sur RDV** au 02.99.06.42.55.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un conciliateur de justice propose **gratuitement ses services le 1er jeudi de chaque mois de 14h > 17h** à la mairie de Montauban-de-Bretagne.

Prendre RDV : 02.99.06.42.55.

>> EN BREF...

AMICALE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JOSEPH FARAMIN

Dimanche 22 septembre à 14h
Place Bischberg
à Montauban-de-Bretagne.
UN GRAND CONCOURS DE PALETS

Les débutants, petits et grands seront les bienvenus pour jouer aux palets ou encore à « la boîte à cases », gagner des lots ou déguster de savoureuses crêpes.

CFPPA CAULNES (22)

FORMATION pour ADULTES

Pour devenir salarié(e)s en exploitation agricole ou chefs d'exploitation agricole BPREA (Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole).

Places disponibles

Contact : **cfppa.caulnes@educagri.fr**
Tél : 02 96 83 82 53

STAGE BAFA

Devenez animateur !

Du 19 > 26 octobre 2013, à Concoret



Un stage de base du BAFA (Brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur) sera organisé au CPIE Forêt de Brocéliande – La Soett, pendant les vacances d'hiver, du 19 > 26 octobre.

Cette cession, première étape pour l'obtention du BAFA, permettra aux stagiaires de s'interroger sur le travail d'animateur, la relation avec les enfants, les activités des centres de vacances et de loisirs, l'organisation et la sécurité.

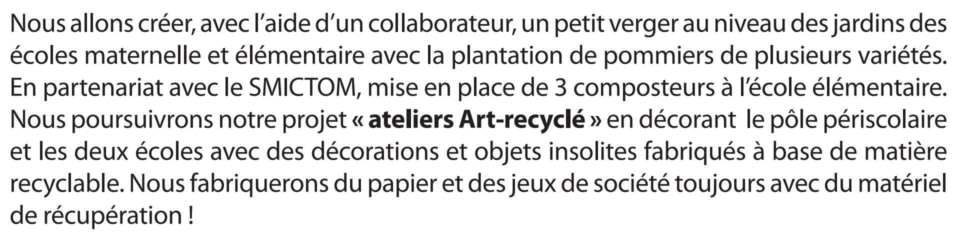
Renseignements :
CPIE Forêt de Brocéliande
Tel : 02 97 22 74 62 ou
la-soett@wanadoo.fr
www.cpie-broceliande.fr
Inscriptions :
http://bafabafd-bretagne-cnfr.cpie-elorn.net/spip/
02.98.07.03.74 ou
bafabafd-bretagne-cnfr@orange.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

>> AFFAIRES SCOLAIRES

PERISCOLAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN



Une nouvelle année commence au sein du pôle périscolaire Joseph Faramin et de nouveaux projets fleurissent :

L'environnement :

Nous allons créer, avec l'aide d'un collaborateur, un petit verger au niveau des jardins des écoles maternelle et élémentaire avec la plantation de pommiers de plusieurs variétés. En partenariat avec le SMICTOM, mise en place de 3 composteurs à l'école élémentaire. Nous poursuivrons notre projet « **ateliers Art-recyclé** » en décorant le pôle périscolaire et les deux écoles avec des décorations et objets insolites fabriqués à base de matière recyclable. Nous fabriquerons du papier et des jeux de société toujours avec du matériel de récupération !

Puis, dans l'année il y aura des « **actions goûters** » sans papier ! c'est-à-dire avec le moins d'emballage possible ...

Santé, équilibre alimentaire :

Nous continuerons d'écrire, avec les enfants, des menus en suivant le plan alimentaire. Nous pourrons les déguster à plusieurs reprises dans l'année. Cela s'appelle : **« Le menu des p'tits chefs »**

Civisme - Prévention :

Nous établirons, régulièrement dans l'année avec les enfants, des règles de vie et prévention avec des temps de parole et réflexion sur notre quotidien.

Virginie FOLLET-BOURBON, Coordinatrice Périscolaire

Inscription 2013 - 2014

L'accueil périscolaire (restaurant scolaire, garderie et étude) est ouvert le : lundi, mardi, jeudi et vendredi dans différents locaux.

Modalités d'inscriptions : Si vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire ou à l'accueil périscolaire (matin : ouvert à partir de 7h et/ou soir : jusqu'à 18h45), il suffit de retirer un dossier d'inscription à la mairie ou de le télécharger sur : **http://www.montauban-de-bretagne.fr/**

Une fois dûment complété (informations concernant votre enfant, vaccins et assurance) merci de déposer le dossier à la mairie **dans les meilleurs délais.**

ECOLE SAINT-MAURICE - LA PROVIDENCE



Les parents d'élèves

Le samedi 31 août, de nombreux parents sont venus aider aux petits travaux de rentrée afin d'accueillir les élèves pour la rentrée scolaire du mardi 3 septembre. **Travaux d'aménagement pour l'ouverture de la 11ème classe, travaux d'entretien** (désherbage, élagage, peinture…), autant de choses pour occuper les parents d'élèves, véritable pilier de la communauté éducative.

Cette rentrée sera l'occasion d'accueillir près de 300 élèves. Souhaitons donc une bonne année scolaire à tous les élèves ainsi qu'à l'équipe éducative.

De nombreux évènements nous attendent, que ce soit dans **les projets pédagogiques, dans les manifestations organisées par l'A.P.E.L., ou bien dans les réflexions à mener pour mettre en place la nouvelle réforme des rythmes scolaires,** réforme qui doit être axée sur le sens, la qualité des activités éducatives et la défense des valeurs qui sont celles de l'Enseignement Catholique. A cela doit s'ajouter bien évidemment une collaboration étroite avec la municipalité pour une prise en charge de tous les élèves scolarisés à Montauban-de-Bretagne.

M. SELLIER, Directeur

>> ENVIRONNEMENT

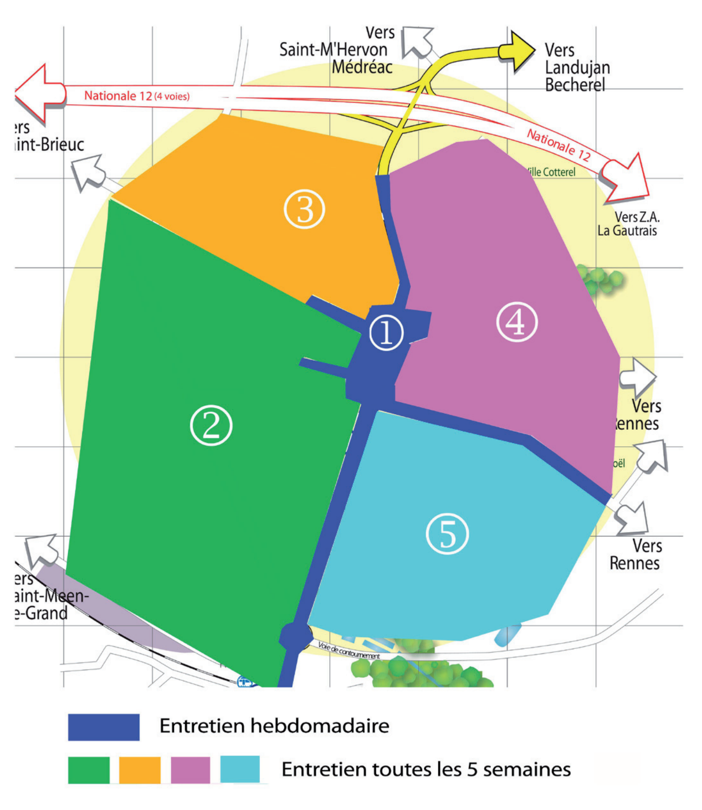
VIE DES SERVICES : ESPACES VERTS

Un calendrier annuel d'entretien pour la voirie

Nos agents aux espaces verts travaillent le vivant. **Le respect du végétal**, c'est suivre son rythme de pousse (plus ou moins rapide selon le climat). Ainsi, la taille des arbres et arbustes se pratique en majorité en hiver ; les tontes, du printemps à l'automne. Une attention est également portée **aux abords des équipements municipaux accueillant du public**, à l'occasion des manifestations et festivités annuelles.

Un rendez-vous important de ce calendrier annuel est, durant toute la fin de la période estivale, avec la préparation de la rentrée scolaire, l'entretien des écoles publiques et leurs abords, des voies de circulations piétonnes utilisées par le Montaubus, le pédibus montalbanais, et ceci, afin que tout soit prêt et propre pour le retour des élèves dans leurs établissements scolaires. Durant cette même période, a lieu la préparation des stades (travaux d'entretien des terrains engazonnés) et pistes d'athlétisme (désherbage mécanique, etc.)

L'entretien des autres voies douces et de randonnées est plus étalé dans le temps. **Pour une question de santé publique, les services communaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour le désherbage**, ce qui explique la pousse naturelle des herbes le long des trottoirs et des bâtiments en agglomération.



Les 5 secteurs d'entretien

Le désherbage se fait donc manuellement et mécaniquement sur l'ensemble de la voirie et dans le cimetière, ce qui accroît le temps de travail d'entretien.

Au mois d'août, la commune a fait l'acquisition **d'un désherbeur mécanique,** pour l'entretien courant des pistes d'athlétisme et certaines surfaces empierrées ou sablées (ex. : les places, le boulodrome, les allées piétonnes, etc.)

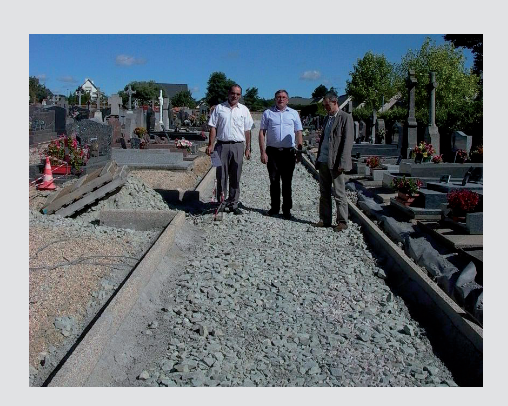
La fréquence du désherbage et de balayage sur la voirie (rues et ruelles), en agglomération est différente selon le secteur concerné **(voir ici notre carte des secteurs d'entretien).** Après désherbage, les rues principales sont balayées chaque semaine, et les secteurs environnants, en rotation, toutes les 5 semaines.

Pour faciliter le travail des agents, certains riverains exemplaires n'hésitent pas à pratiquer eux-même l'arrachage des mauvaises herbes en bordure de leur propre habitation. Cette contribution individuelle à l'entretien de l'espace commun est un acte citoyen pour lequel nous les remercions chaleureusement.

>> TRAVAUX

TRAVAUX DANS LE CIMETIERE

Depuis début septembre, ont commencé les travaux d'aménagement de quatre allées dans le cimetière (deux allées latérales ouest-est et deux allées transversales nord et sud).



Nous nous excusons du désagrément que cela occasionne durant ces travaux. **Ces allées bitumées permettront un confort et un accès facile pour les personnes à mobilité réduite.** Respectons ce lieu de recueillement auprès de nos défunts.

Rappel : l'entrée dans le cimetière est interdite à tout véhicule (vélo, voiture...) et interdit aux animaux.

EN BREF...



Travaux de couverture et d'isolation de la Salle Delisse



Démonstration d'un désherbeur mécanique, avant acquisition

>> DECLARATIONS

MA RUCHE : JE LA DECLARE !

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe d'ailleurs pas, rendant depuis 2010 la déclaration des ruchers obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit faire une seule fois entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année, directement (dès la deuxième déclaration) par Internet sur le site **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure.** ou auprès du GDS par une déclaration «papier». Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*01 (disponible sur le site internet **http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml** ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment ; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Un geste citoyen et responsable

Vous avez des abeilles? Alors déclarez vos ruches. Faites le tout de suite, sans attendre, sans remettre à demain. De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine….) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

>> POLICE MUNICIPALE

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Sachez que toute personne qui effectue du démarchage sur la commune doit prévenir la Mairie.

De plus, les démarcheurs sont tenus de présenter, auprès de la population, une carte attestant de leur fonction.

En cas de doute ou de démarchage suspect, veuillez en informer immédiatement la Police Municipale au 02 99 06 42 55.



INFORMATIONS MUNICIPALES

>> VOS DÉMARCHES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est toujours possible mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales)...

Pour pouvoir voter en 2014,
il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2013.

Pour les nouveaux habitants de Montauban-de-Bretagne ou en cas de changement d'adresse sur la commune :

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale
ou à effectuer votre changement d'adresse, en mairie.

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez effectuer votre démarche en mairie ou en ligne via un compte sur **www.mon.service-public.fr**

IMPÔT SUR LES REVENUS

Un seul avis d'impôt pour l'impôt sur les revenus et les prélèvements sociaux.

La direction régionale des Finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine informe les contribuables assujettis aux prélèvements sociaux que cette année, pour la première fois, les avis d'impôt sur le revenu et les avis de prélèvements sociaux sont fusionnés sur un document unique : AVIS D'IMPÔT 2013 - Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux sur les revenus 2012.

En pratique, chacun des deux impôts est calculé à part et le montant total de l'imposition figurant sur l'avis correspond à la somme des deux.

Les premiers avis ont été distribué depuis le 16 août.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 16 septembre, un nouveau permis de conduire sécurisé au format « **carte de crédit** » sera mis en circulation. Il contient une puce électronique et une bande MRZ qui permettront de mieux lutter contre la fraude. La puce contient les seules et uniques informations visibles sur le titre.



Le passage au nouveau permis de conduire se fera progressivement. Seuls les permis délivrés entre le 19 janvier 2013 et le 16 septembre 2013 seront échangés en 2014.

La reprise des titres à l'ancien format n'interviendra pas avant 2015 et se poursuivra jusqu'au 19 janvier 2033.

Les titulaires de permis de conduire seront informés par leur préfecture des modalités d'échange le moment venu.

Les usagers n'auront pas à se déplacer pour retirer leur titre de conduite. Les permis seront envoyés directement après production par l'Imprimerie nationale au domicile du titulaire par voie postale, et non plus par un retrait au guichet de la préfecture ou de la sous-préfecture (sauf cas particuliers).

Avant fin 2013, avec l'envoi par voie postale de leur nouveau permis de conduire, les titulaires recevront le code de consultation de leur solde de points, sur le site Télépoints sans en faire la demande auprès de la préfecture (**https://tele7.interieur.gouv.fr**)

Pour en savoir plus : Consultez le site suivant : **www.interieur.gouv.fr**
Contact presse – Porte-parolat du ministère de l'Intérieur : 01.40.07.20.34



>> INITIATIVES POUR L'EMPLOI

UNIVERS EMPLOI

Samedi 12 octobre 2013 - 8ème édition - Salle du Confluent à Montfort-sur-Meu.



Temps fort de l'année, ce salon met en relation tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises avec les personnes en recherche de conseils et d'informations dans le cadre de la recherche d'emploi.

2 tables rondes sont proposées pendant la matinée :

- **Quels outils pour préparer et sécuriser une reconversion professionnelle ?** complété par un atelier sur les métiers qui recrutent.
- **Devenir entrepreneur, mode d'emploi !**

Avant le forum, les points accueil emploi du territoire organisent des visites d'entreprises pour faire découvrir les métiers du territoire.

Pour faciliter l'accès des visiteurs au forum, des lignes de bus gratuites desserviront les communes d'Irodouër, Romillé, Pleumeleuc, Bédée, Plélan-le-Grand, Bréal-sous-Montfort, Talensac, Saint-Méen le Grand, Montauban-de-Bretagne et Boisgervilly (prise en charge des voyageurs à proximité des Mairies citées)

Horaires 9h >13h - Halte-garderie gratuite* pour les 3 mois à 10 ans

Renseignements et contacts :
Bertrand DUARTE, Chargé de mission MEIF Pays de Brocéliande au 02 99 06 32 45

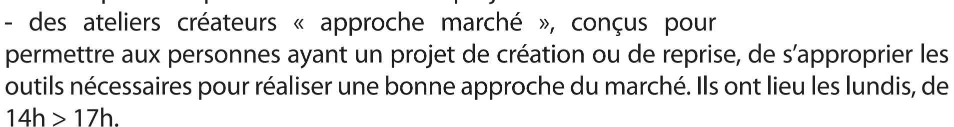
**selon places disponibles*

ANTENNES 3C

Vous voulez créer ou reprendre une entreprise, **l'Antenne 3C de Montfort sur Meu** vous donne rendez-vous tout au long du second semestre de l'année 2013 au travers :



- des réunions d'information création d'entreprise qui permettent à chacun de recueillir les bonnes informations et de se poser les bonnes questions pour se lancer dans un projet.
- des ateliers créateurs « approche marché », conçus pour permettre aux personnes ayant un projet de création ou de reprise, de s'approprier les outils nécessaires pour réaliser une bonne approche du marché. Ils ont lieu les lundis, de 14h > 17h.



Participation (gratuite) sur inscription auprès de Maryline Eon, Antenne 3C, place Saint-Nicolas à Montfort sur Meu. Tél : 02 99 09 32 00 – **antennedemontfort@rennes.cci.fr**

ANTENNE 3C BROCELIANDE

GUIDE DES SERVICES POUR CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ACTIVITÉS

Réunions d'information création d'entreprise (gratuites) : Les prochaines réunions lundi 7 octobre, lundi 4 novembre, lundi 2 décembre de 10h > 12h

Ateliers des créateurs (gratuits) : étude commerciale - Lundi 7 octobre, lundi 4 novembre, lundi 18 novembre, lundi 21 octobre, lundi 2 décembre, lundi 16 décembre de 14h > 17h

Conseil et accompagnement sur rendez-vous (gratuit) :
Mise en forme du projet, réalisation d'études prévisionnelles et de dossiers (NACRE, prêt d'honneur, …) - Aide à la réflexion sur la faisabilité des projets - Informations juridiques en droit des affaires, fiscal, social, commercial et transmission - Conseils sur les choix comptables et financiers du projet -Permanence de France Active et FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes)

>> LES SERVICES

RIPAME

Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants

C'est un nouveau service qui s'adresse aux familles, aux professionnels de la petite enfance ; et également, c'est un lieu d'information et d'accompagnement.

A Montauban-de-Bretagne :
chaque vendredi de 14h > 18h
sur RDV.

Contact : Camille MATELOT
Animatrice RIPAME -
Tél : 02 99 61 74 14
Mail : **ripame@cc-montauban35.fr**

SERVICE JEUNESSE

Le programme du service Jeunesse est actuellement disponible et téléchargeable via le site de la communauté de commune.



Service Jeunesse lors du forum des associations

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le TàD évolue et vous propose des nouveautés :

A- Un tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi !

Le tarif du TàDemploi baisse et passe à 1 € l'aller, 2€ l'A/R.
du lundi > vendredi de 8h30 >17h30.
Ce service à destination des demandeurs d'emploi
et des personnes en insertion.

B - Ligne 1 et 4 : + de 65 ans et les personnes à mobilité réduite.

Il est possible désormais d'utiliser ce service :
lundi > vendredi de 8h30 >17h30
sur les lignes 1 et 4.
Les tarifs et le mode de réservation sont inchangés.
Tarifs du TàD services : Ligne 1 : 2,5 € l'aller et 5€ l'aller –retour - Ligne 4 : 5€ l'aller et 7,5€ l'aller-retour

Plus de renseignements par téléphone auprès de Corinne Granier au 02 99 06 54 92 ou par mail : **transport@cc-montauban35.fr**

LISTE « ENSEMBLE, DONNONS VIE À NOS ENVIES »

e-mail : **mibodin35360@laposte.net**

Michelle BODIN, Martine FILEK, Florence RENVAZE, Patricia TARDIVAT

LISTE « VIVRE ET AGIR ENSEMBLE À MONTAUBAN »

Future communauté de communes : divergence sur le nombre de sièges

Le conseil municipal de juillet était appelé à se prononcer sur le nombre de représentants communaux au sein de la nouvelle intercommunalité.

La Communauté de Communes de St Méen-Montauban intégrant Irodouër et St Pern sera effective au 1er janvier 2014. Elle sera administrée par deux assemblées successives :
- la première sera temporaire et composée des conseillers communautaires actuels, soit 58 délégués. Elle siègera jusqu'au renouvellement des conseils municipaux de mars 2014,
- la seconde sera pérenne et mise en place après les élections municipales.

Pour cette dernière, deux propositions ont été faites par les élus de la future intercommunalité :
1- l'application de la règle proportionnelle de droit commun qui aboutirait à une assemblée de 37 membres. 13 communes sur 19 n'auraient alors qu'un seul représentant. Montauban en aurait 7.
2 -une représentation telle que les communes de moins de 1500 habitants soient représentées par au moins 2 élus (sauf pour Le Lou du Lac et Bléruais qui n'en aurait que 1), soit 46 membres. Montauban en aurait 6.
Ce second scénario a retenu la préférence de la quasi-totalité des communes, sauf de Montauban qui, par la voix de son Maire, souhaitait une représentation basée sur le droit commun car plus favorable à sa commune. Le nombre d'élus montalbanais a été une question âprement défendue par Monsieur le Maire en conseil communautaire de mars 2013.

Lors du conseil municipal de juillet, nous avons été les seuls élus à nous exprimer pour une assemblée à 46 membres et une représentation à 2 élus favorable aux communes de moins de 1500 habitants. Nous considérons en effet que ce n'est pas le poids de la délégation qui importe, mais la qualité de l'implication de ses membres pour le rayonnement communautaire.

Comme nous l'avons déjà écrit, la nouvelle intercommunalité doit inciter les élus locaux à sortir des égoïsmes communaux et à changer leurs pratiques notamment en matière de gouvernance.

e-mail : **montauban2008@laposte.net**

Yves DENIAUD - Hervé NOUVEL

LISTE « ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ELAN »

e-mail : **page.guy@neuf.fr**

Guy PAGE

>> ACTUALITES

FONDS EUROPEENS LEADER

Le programme européen Leader, porté par le GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays de Brocéliande, arrive à son terme.

Toutefois, il est encore possible d'être accompagné et de bénéficier de financements sur certaines thématiques.
Ainsi, si vous avez des projets innovants et fédérateurs qui ….
….**facilitent la participation des jeunes et des femmes à la vie locale** (emploi, vie associative et citoyenne...)
….qui **proposent des services et des équipements éco-construits,** à vocation intercommunale, dédiés à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse, aux familles ou aux femmes
….**qui encouragent les comportements collectifs économes en énergie,** exemplaires et à vocation intercommunale (notamment autour du bois-énergie)
….qui **promeuvent le dialogue entre acteurs du monde rural** via des informations et actions de sensibilisation.
….**qui contribuent à développer les transports doux :** sensibilisation à la pratique du vélo, transport à la demande, promotion du covoiturage, services itinérants à destination de la jeunesse, liaisons douces…

N'hésitez pas à rencontrer l'animatrice Leader pour étudier si vos projets répondent aux critères d'éligibilité.

Contact :
Alice Guais -
aguais@pays-broceliande.fr
02 99 06 32 45
http://www.pays-broceliande.com

Porteurs de projets (associations) : Principales règles
- 20% d'autofinancement requis
- Une intervention de Leader à 55% de la part publique du projet
- Seuils de l'aide Leader : minimum 1 500 €, maximum 30 000 € (soit un montant du projet à minimum 3 000€)

RESEAU TERRE D'IDEES



Vous avez une idée ou un projet qui peut être un atout pour ce territoire ?
Venez « booster » votre projet.
Le réseau terre d'Idées a pour vocation de mettre en lumière des initiatives émergentes sur le territoire du Pays de Brocéliande.

Rejoignez les ambassadeurs et ambassadrices de la démarche, pour faire connaître votre projet et identifier les pistes de mise en place en étant accompagné.
Ce réseau concerne également tous les habitants du Pays de Brocéliande.
Plus d'information :
www.broceliande-terredidees.fr
02 99 06 32 45

>> PRENEZ-NOTE...



FORUM ENERGIE / HABITAT 2013

L'espace INFO-> ENERGIE du Pays de Brocéliande organise une 3ème édition du Forum Energie-Habitat.
Il se déroulera :
le **samedi 30 novembre 2013**
de 14h > 19h
à Montauban-de-Bretagne
Stands de professionnels et d'associations de la rénovation et construction, expositions et conférences/débats seront proposés tout au long de la journée.
Entrée gratuite.

Pour toute information consultez :
www.pays-broceliande.com/energie
ou contactez l'Espace INFO-> ENERGIE
au **n°vert 0805 203 205** BROCELIANDE



LANCEMENT DU PLAN NATIONAL DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Le service public de la rénovation énergétique est accessible via un numéro de téléphone unique national, un site Internet et plus de 450 « Points rénovation info service »(PRIS) répartis sur l'ensemble du territoire national.
Ce dispositif a pour vocation d'inciter les Français à engager des travaux de rénovation énergétique dans leur habitat et de les aider dans leurs démarches.

N° AZUR unique : **0810 140 240**
Site internet
www.renovation-info-service.gouv.fr

Consultez également le site :
http://www.bretagne-energie.fr/



>> LES PERMANENCES

ASSISTANTES SOCIALES

Chaque mois à la Mairie de Montauban-de-Bretagne de 9h30 >12h
Madame TERUEL Alexandra,
2ème et 4ème Lundi après midi sur RDV,
Madame GENOUEL Marion,
le 1er et 3ème mardi matin sur RDV.
Prendre contact auprès du **CDAS de Montfort sur Meu** n° 02.99.09.15.53

CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)

A la **Mairie de Montauban-de-Bretagne** tous les **jeudis 9h >12h.**
(Sauf vacances scolaires)
Plus de rapidité, faites vos démarches sans vous déplacer : **www.ameli.fr** ou par téléphone au **36 46**

C.D.H.A.T.

Centre Développement Habitat Et Aménagement Territorial
5 sq Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE - 02 99 28 46 50
Permanence le **1er mercredi de chaque mois de 14h > 16h** à la communauté de communes de Montauban-de-Bretagne

CAF

A l'hôtel Montfort Communauté le mercredi 9h > 12h / 14h > 16h
08.10.25.35.10 (prix d'un appel local)

SECOURS CATHOLIQUE

Boutique solidaire
Centre Victor Hugo avenue de la gare
Permanences : Lundi 10h > 12h - Mercredi 10h30 > 12h30 - Vendredi 10h > 12h - Notez les dates : 2, 4, 14,16, 18, 28 et 30 octobre et 13, 15, 25, 27 et 29 novembre et 9, 11, 13 décembre.

CARSAT (ANC. CRAM)

A la **Mairie de Montauban-de-Bretagne**
Assistante de service social
Sur RDV au 02.22.93.70.70. le jeudi les semaines paires de 9h > 12h.

CIDFF 35 *(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)*

Permanences juridiques **2nd jeudi du mois de 9h30 > 12h30 sur RDV.**
Prochaines dates de permanences : 10 oct., 14 nov. et 12 déc.

Manoir de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne.
Contact : CIDFF 35 - 02 99 30 80 89

>> INFORMATIONS

MSA À MONTFORT-SUR-MEU



Les modalités de fonctionnement
Lundi > vendredi de 9h > 12h - L'après-midi uniquement sur RDV.

La conseillère à l'accueil, Madeleine PIEL, vous offre un service équivalent à celui du siège de Rennes :
- des conseils sur les formalités administratives,
- des informations sur les droits auxquels vous pouvez prétendre,
- des précisions sur la situation de votre dossier MSA,
- la délivrance d'attestations,
- des explications sur le contenu des documents envoyés par la MSA...

L'accueil sur rendez-vous l'après-midi vous permet de bénéficier d'un temps réservé aux questions plus complexes liées à votre protection sociale : affiliation, formalités de cessation d'activité, informations sur les appels de cotisations et les prestations, dossier de retraite... **Pour prendre rendez-vous, appelez le 02 99 01 80 73.** Cette ligne est également accessible en dehors des horaires d'ouverture du siège de Bruz.
Agence de Montfort-sur-Meu (Hôtel Montfort Communauté) - 4 place du Tribunal 35160 Montfort-sur-Meu

PROTECTION CIVILE ILLE ET VILAINE



La protection civile c'est quoi ? Elle intervient dans plusieurs domaines : Les Missions de Secours, La Formation aux premiers secours et l'aide Humanitaire et Sociale sur le territoire national et à l'étranger.

Formation aux premiers secours
Pour le public :
- Formation DAE (défibrillateur automatisé externe) : découverte et utilisation d'un défibrillateur.
- Formation PSC1 (prévention et secours civique niveau 1) : apprentissage des gestes de premiers secours à effectuer sur une victime (sans matériel)

Pour les secouristes :
- Formation PSE1 (prévention et secours en équipe niveau 1)
- Formations PSE2 (prévention et secours en équipe niveau 2)
- Apprentissage des gestes de premiers secours à effectuer sur une victime (en équipe, avec matériel)

Formations des moniteurs PAE1, PAE3
Si vous souhaitez vous former, ou si vous êtes chef d'entreprise et que vous voulez former vos employés aux premiers secours.

Les missions de secours
La fédération nationale de protection civile est une association agréée de sécurité civile. Elle dispose à ce titre d'un agrément national pour :
- mettre en place des dispositifs prévisionnels de secours (DPS) lors de manifestation (culturelles, sportives...) pour lesquelles la FNPC assure la sécurité des participants et du public.
- assurer un renfort opérationnel des services publics de secours (SAMU, Sapeurs-pompiers) dans le cadre des plans de secours d'urgences.

Les missions humanitaires et sociales
La protection civile intervient également dans le domaine humanitaire en envoyant des équipes spécialisées et du matériel sur les lieux de grandes catastrophes.
Nous intervenons en soutien sanitaire et logistique aux côtés de la préfecture et l'ARS.
Le secourisme est une aventure humaine, prêt à nous rejoindre ?
Contact :http://protectioncivilederennes.perso.sfr.fr

>> LES AIDES DE LA RENTREE

BON D'ACCOMPAGNEMENT

Vous êtes domicilié à Montauban-de-Bretagne et votre enfant a entre 6 et 16 ans (né du 1er janvier 1997 au 31 décembre 2007).

Vous êtes bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. Vous l'inscrivez à une activité auprès des associations suivantes : OCM (toutes sections sportives), FAMILLES RURALES (activités sportives ou culturelles), EAPB et La Montalbanaise. Vous pouvez alors bénéficier d'un bon d'accompagnement (15 €).

Comment l'obtenir ? Vous rendre à la mairie, muni du livret de famille, de l'attestation de l'allocation de la rentrée scolaire un justificatif de domicile. Vous remettrez le bon au club concerné lors de l'inscription. Si le jeune pratique plusieurs activités, une seule inscription sera prise en compte.

Renseignements : CCAS à la mairie. Distribution jusqu'au 31 décembre.

PASS MEDIATHEQUE

A la médiathèque municipale toutes personnes et enfants de famille montalbanaises peuvent y venir gratuitement pour consulter sur place.

Mais reste l'abonnement à payer. **Une aide est mise en place par le CCAS pour les familles en difficultés de Montauban-de-Bretagne** (RSA, ASPA, AAH ou inscrit au pôle emploi).

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez **vous renseigner auprès du CCAS à la mairie, qui vous indiquera les pièces justificatives à fournir.**

Ensuite une attestation vous sera remise pour obtenir votre carte à la médiathèque à un prix réduit annuel (4 € (livres) - 7 € (multi support)).

CHÈQUE SPORT 2013/2014

Pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter **les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans** à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. **Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !**

Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 pourront à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : **il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne** dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur **www.bretagne.fr/jeunes**

COUPON - SPORT

Le dispositif Coupon-Sport est reconduit annuellement par la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne-Ille et Vilaine.

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine est associé à l'opération et apporte la moitié des financements des coupons sport. Cette mesure vise à soutenir la pratique sportive régulière des jeunes dont les parents bénéficient de l'Allocation de rentrée scolaire.

Les critères d'obtention : être âgé(e) de 10 à 18 ans, être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire 2012, être inscrit dans un club agréé « Sport ».

Si le jeune pratique plusieurs activités sportives, une seule inscription est prise en compte.

NB : la notion d'inscription comprend uniquement la cotisation due au club et la licence à la discipline pratiquée, mais ne comprend pas le coût des stages, les cours individuels et autres prestations (ex : tenues de sport,achat de matériel…) La prise en charge s'effectue en fonction du coût de l'inscription au club suivant un barème.

Comment se procurer les coupons-sport ?

Les coupons sont à retirer à la mairie de Montauban-de-Bretagne sur présentation des documents suivants : pièce d'identité ou livret de famille, attestation de l'allocation de rentrée scolaire 2013, attestation de l'adhésion au club indiquant les coordonnées du club, le coût de l'inscription 2013-2014, le sport pratiqué et la fédération sportive concernée. La distribution se fera jusqu'à épuisement de l'enveloppe disponible.

>> PERMANENCES



Le **C.C.A.S.** est ouvert **du lundi au vendredi**
8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h.
Mairie de Montauban-de-Bretagne
Rue Saint Eloi
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél : 02.99.06.42.55.
ccas@mairie-montaubandebretagne.fr

BANQUE ALIMENTAIRE

Les jours de la distribution des denrées alimentaires pour les familles en difficulté (qui peuvent être bénéficiaires après un RDV avec l'assistante sociale et dossier complèté auprès du CCAS) sont les suivants : vendredi 10h > 12h : 4, 18 et 31 octobre, 15 et 29 novembre et 13 et 27 décembre.

Comme tous les ans, il y aura la **collecte nationale** le dernier week end de novembre. Nous demandons quelques volontaires pour nous aider (contacter le CCAS 02 99 06 42 55), le vendredi 29 et samedi 30 novembre.

GACM

L'association Génétique Association du Canton de Montauban-de-Bretagne **organise un loto au profit du Téléthon.**

GACM
Génétique Association du Canton de Montauban de Bretagne

LOTO
Samedi 19 octobre à 20h
(ouverture des portes 18h30)
à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne.

Nombreux lots et bons d'achat
Buvette et restauration sur place.

APIV

L'association de Parkinsoniens d'Ille et Vilaine) à **une permanence le 2ème jeudi du mois au Pays de Brocéliande**
Manoir de la ville cotterel
35360 Montauban-de-Bretagne
sans RDV 14h30 > 16h30
Contact :
Bernard DACO et François DE L'ESPINAY
06 85 52 93 01



SPORTS & LOISIRS

>> ACTUALITES

ACM

L'ACM (Animation Club Montalbanais) qui **regroupe la gymnastique douce et d'entretien, les travaux manuels et les loisirs** (jeux de cartes, scrabble....) a repris ses activités le mardi 10 septembre et ainsi tous les **mardi de 14h > 20h durant toute l'année.**

Pour la gymnastique, l'inscription se fait avec certificat médical obligatoire (avec mention « la non contre indication à la gym ») au centre Victor Hugo à Montauban-de-Bretagne.

Le lundi 14 octobre à compter de 13h30, se déroulera le jeu de scrabble au profit du Téléthon, au centre Victor Hugo salle Léopoldine, les adhérents et les non adhérents peuvent y participer.

Madame Bizien Monique
Présidente de L'ACM
acm.gym-loisirs@orange.fr

OCM COUNTRY

La reprise des cours a eu lieu
le mardi 17 septembre
de 19h15 > 20h30 avec Corinne
et de 20h30 > 21h45
avec Murielle (nouvelle animatrice).
Les cours auront lieu **à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagn**e, rue de romillé.

L'adhésion pour l'année est de 85 € (payable en 2 ou 3 fois possible).
Pour les nouveaux inscrits, il y aura 2 cours d'essai gratuits.



Toute l'équipe de l'ocm country vous souhaite une bonne rentrée avec la « danse country ».

>> ACTUALITÉ ET ANIMATIONS

BILAN DU FORUM DES ASSOCIATIONS 2013

Pour cette édition 2013, le public était nombreux à sillonner les salles du Centre Victor Hugo. Preuve en est de l'attractivité de ce forum qui présentait pas moins de 77 activités. **L'ambiance était conviviale et sous un soleil printanier des démonstrations se sont déroulées sur le podium créant une atmosphère festive** (Ecole de Musique, BOX THAÏ, TAÏ CHI CHUAN, TRIBAL ATS, JU-JITSU).
Le milieu associatif est un maillon essentiel du lien social. **Et les 47 associations représentent un nombre de personnes qui agissent bénévolement et avec une implication pour offrir à chaque adhérent les meilleures conditions et faire vivre au mieux leur structure.**
Pour clôturer ce forum et avant le pot de l'amitié offert par la municipalité, les **4 nouvelles associations se sont présentées auprès du public.**



Lors du forum des associations

Le TAI CHI CHUAN est un art martial d'origine chinoise, fondé sur une gymnastique douce. C'est une discipline du corps et de l'esprit. **Art de relaxation et de bien-être,** il convient à tout public de l'adolescent au senior. Les bienfaits sont multiples : il apporte calme et sérénité, diminue le stress, favorise la souplesse et l'équilibre, renforce le corps, apaise le cœur et l'esprit. **Contact :** 06 87 93 79 64 – **taichichuan.montalbanais@gmail.com**



Cours de Zumba

La ZUMBA est une **activité de remise en forme** ayant pour but d'améliorer l'endurance et la force musculaire. Il s'agit d'un entraînement festif où différentes chorégraphies sont enchaînées sur des rythmes latinos tel que la salsa, la cumbia, le merengue, le reggaeton.
Contact : 06 66 77 93 52 -
zumba.afrmontauban@laposte.net

L'ASSOCIATION PURPLE MOON et LA COMPAGNIE DRAG'NA vous invitent à découvrir **la danse Tribal ATS®** (American Tribal Style) **véritable langage dansé** qui vous permettra de communiquer entre danseuses et d'aborder une façon unique et original, de partager et de faire connaissance avec vos partenaires. Certaines bases du style Tribal Fusion seront également exposées.
Contact : 06 13 60 44 02 -
contact@purplemoon.fr



Danse Tribal ATS

LA BOXE THAÏLANDAISE : à l'origine il s'agissait d'un art martial. Ce sport est pratiqué avec les poings, coudes, jambes et genoux. Il est excellent sur le plan cardio vasculaire ; il amènera une plus grande confiance en vous et un bon moyen d'effacer le stress.
Contact : 06 70 06 90 19 ou 06 14 53 31 69 – **mdavid@graniou.com**

Yves FERRÉ, adjoint aux affaires associatives et de la culture

>> CINÉMA, LITTÉRATURE, ETC.

UN ECRIVAIN « SANS TEMPS, JEAN SULIVAN DANS SA VILLE NATALE »

Vendredi 25 octobre, séance cinématographique au Ciné Montal :
« Les voyages de Sullivan ».

Une comédie de Preston Sturges, sans doute son chef-d'oeuvre. Cest une grande leçon de cinéma, trop méconnue. Dans ce film, le drame succède à la comédie d'une manière étonnante !... Un cinéaste : John L. Sullivan habillé en clochard commence ses voyages. Il veut apprendre la pauvreté et la misère avant de réaliser son prochain film. Il découvre alors la souffrance mais comprend que les gens veulent rire avant tout. De retour à Hollywood, il va chercher à communiquer ce rire dans ses films.
Cette comédie a inspiré Joseph Lemarchand pour choisir son pseudonyme, **Jean Sulivan.**

Samedi 26 octobre, Balade littéraire au coeur de Fontenigou
Départ devant le Ciné Montal : en cas de pluie, balade intérieure où les textes seront lus au coeur de la chambre noire Montalbanaise en hommage à « La chambre noire » créé par Jean Sulivan en 1949, un des premiers ciné-clubs les plus importants en France à l'époque.

Pour le jeu du « Cinoche » (Sulivan aimait ce mot populaire) retirer les bulletins de participation au CinéMontal.

« Entre toi et moi il y a un espace nu : j'écris dans cet espace. » Jean Sulivan

MONTAUBAN ANIMATION : PRENEZ NOTE !

Samedi 12 octobre - Dans le cadre des soirées Contes et Châtaignes
Venez voyager dans l'univers de la **conteuse Thérèse DUFOUR** accompagnée de la **chanteuse Ginette.**
Chez Nicole DANIEL (La Landelle, Montauban-de-Bretagne) - A 20h15 : Soirée conte avec
Châtaignes et cidre (5 € adultes, moins de 13 ans : 3 €) - Possibilité de repas à 19h
Inscriptions : 02 99 06 53 85 ou 06 28 64 19 19

Samedi 26 octobre - CONCERT DES GLOCHOS à 20h30 à la salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne.
Faites revenir de la country, du rock 'n roll, du classique et de l'émincé de bossa, ajoutez une pincée de biguine, remuez le tout en chauffant l'ambiance avec des textes piquants et bien relevés. C'est la recette gratinée que les Glochos vous proposent de venir déguster.
Renseignements: 06 71 61 12 30 ou **montauban.animation@gmail.com**
Inscriptions : Maison des Associations (28 septembre - 05 octobre et 19 octobre de 10h > 12h) ou Chez Mme GUÉE - 1 rue Jean Sulivan - Montauban-de-Bretagne (à partir de 18h)

Dimanche 27 octobre - Tous à vos paniers !
Sortie Mycologique en forêt de Montauban avec Xavier BIARD, Pharmacien
Renseignements : 02 99 06 53 85

Mardi 31 décembre - Pour votre réveillon : Venez entre amis ou en famille fêter le Nouvel An. Le repas sera réalisé par M. LE BAS traiteur, la soirée sera animée par l'orchestre IDEAL à la salle des Fêtes de Montauban-de-Bretagne - pré-réservation possible dès maintenant
02 99 06 53 85 ou 06 28 64 19 19. - **montauban.animation@gmail.com**

>> AU PROGRAMME...



Martine GORRE au forum des associations

CINÉ-MONTAL

Soirée de clôture du festival **« Ciné-Pays en Brocéliande »**
le **mercredi 30 octobre 2013** avec la présence des 5 réalisateurs et peut-être de comédiens qui ont joué dans les courts-métrages qu'ils ont tournés à Bécherel en mai dernier.



20 Rue Perry - 35360 Montauban-de-Bretagne - Tél : 02.99.06.44.30. (aux horaires des séances)

Tarifs :
Tarif plein : 5 € - Tarif réduit : 4,60 €
Abonnement : 40 € (carnet de 10 tickets – validité : 6 mois) Projection en 3D : supplément de 2€
Plus de renseignements
et pour connaître toute la programmation du Ciné-Montal :
Georges BOUILLET au 02 99 66 71 56
http://cinemontal35.free.fr/


Les Glochos



NOS COUPS DE CŒUR :

Album : J'ai adopté un crocodile, Gilles Baum et Thierry Dedieu, Editions Gulf Stream
Roman adulte : Juste avant le bonheur, Agnès Ledig
Théâtre enfant : Sara, Sabryna Pierre
BDA : La tectonique des plaques, Margaux Motin

Horaires :
Mardi 16h >19h
Mercredi 10h > 19h
Jeudi 10h > 12h30
Vendredi 16h > 19h
Samedi 9h30 > 12h30

Coordonnées :
Médiathèque Municipale
Esp. Culturel Y. Delahaie
rue de Beaudouin
35360 Montauban-de-Bretagne
Tel. 02.99.06.26.18 .
e-mail : **media.mdb@hotmail.fr**
site : **http://media.mdb.free.fr**

LECTURE POUR LES PETITS

Depuis plusieurs années, la médiathèque de Montauban-de-Bretagne propose aux bébés (de 3 mois à 3 ans) et aux enfants (âgés de 4 à 10 ans), des séances de découverte du livre : les **« bébés lecteurs »** et **« l'heure du conte ».**

Les horaires restent les mêmes :

- Bébés lecteurs : 1 mardi par mois : 10h30 >11h - 11h > 11h30
- L'heure du conte : 1 mercredi par mois : 15h >16h.

GALERIE D'EXPOSITION COMMUNAUTAIRE « L'INVANTRIE »

Du 7 > 25 octobre 2013
M. Jean-Louis LAMY
Exposition de peintures sur toile « Points de rencontre »
Rencontre avec l'artiste le vendredi 11 octobre de 18h > 20h.

Du 4 > 22 novembre 2013
M. Frédéric MORELLEC
Exposition de photographies
Rencontre avec l'artiste le vendredi 8 novembre de 18h > 20h



>> ACTUALITÉ ET ANIMATIONS

UNE SCULPTURE « MADE IN MONTAUBAN » POUR LE 1% ARTISTIQUE

Depuis quelques mois, **la sculpture de l'artiste Raphaël THÉBAULT** a investi les espaces verts de la médiathèque. Elle vient s'ajouter aux deux peintures de Jean-Louis LAMY déjà présentes dans l'espace, correspondant au 1% culturel du bâtiment.



Scupture de l'artiste Raphaël THÉBAULT

« Le livre est l'élément fondateur de l'œuvre », explique Raphaël THÉBAULT, artiste sculpteur professionnel montalbanais, ***« il est posé à plat et ouvert, à l'image d'un chemin guidant le personnage, ou encore d'un tapis volant faisant appel à l'imaginaire fantastique que l'on peut retrouver dans les contes et légendes. Cette femme a une allure naturellement en mouvement, recherchant l'équilibre, ce qui évoque son envie d'aller de l'avant et invite le spectateur à entrer dans le bâtiment ».***

L'art incite à l'échange et à la réflexion : à vous maintenant de vous approprier cette œuvre et de construire votre propre symbolique. **Pour créer ce lien entre vous lecteurs et la sculpture, nous faisons appel à votre imagination afin de lui trouver un nom : vous trouverez des bulletins de suggestion à l'accueil de la médiathèque. Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées !**

ANIMATION LECTURE

Devant le succès grandissant des animations, **«bébés lecteurs»** et **«l'heure du conte»**, les 8 communes de la communauté de communes ont décidé de lui déléguer la compétence **« animation lecture publique ».**
L'objectif est de développer, entre autres, ces deux temps forts, dans les communes proposant déjà ce service, et d'étendre cette même offre de service à l'ensemble des communes du territoire communautaire. C'est Alexandra POILANE, en charge de l'Heure du conte à la médiathèque de Montauban-de-Bretagne depuis l'année dernière, qui animera ces activités sur les huit communes.
Grâce à cette nouvelle compétence intercommunale et au travail de partenariat entre les animateurs, les séances « bébés lecteurs » se feront désormais à deux voix, « l'occasion d'apporter un peu de changement à ce rendez-vous incontournable », précise Julie Mengel, en charge des Bébés lecteurs depuis 4 ans.

A noter : Alexandra travaille toujours à la médiathèque municipale, les enfants la retrouveront également lors des accueils de classes qui reprendront en octobre.

>> MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

MARCHE DE NOËL 2013

Préparez votre liste !

Deux jours entièrement dédiés aux fêtes de fin d'année avec un programme, particulièrement étoffé cette année (échasses, atelier culinaire, groupes musicaux…).

Le week-end s'annonce des plus prometteurs en matière de fréquentation d'exposants. En effet de **nombreux commerçants nous ont contacté cette année : artisans de toute la Bretagne, et également du Périgord.**

Le marché de Noël de Montauban-de-Bretagne s'installera,
samedi 7 et dimanche 8 décembre 2013
au centre ville,
autour du majestueux sapin lumineux.

Les enfants pourront participer aux nombreuses animations pendant ces deux jours (théâtre de marionnettes, maquillage pour enfants, promenade en calèche, photo avec le père Noël...).
Ils sont d'ailleurs, invités à se déguiser en lutins (vêtements verts et rouges et bonnet rouge et blanc par exemple).
L'élection du roi et de la reine des lutins aura lieu dimanche après midi.

Pendant ce temps, les parents pourront découvrir les nombreux étals de gastronomie du terroir, les articles d'artisanat, les cadeaux originaux... une belle occasion de faire les dernières emplettes de Noël.
Diversité et convivialité seront au rendez-vous de cette 5ème édition dans une ambiance chaleureuse et gourmande.
Renseignements et inscriptions en mairie au 02 99 06 42 55
standard@mairie-montaubandebretagne.fr

Madeleine GUÉE, déléguée à la Culture
Yves FERRÉ, Maire-adjoint en charge de la Vie associative



Soirée illuminée au Marché de noël 2012

>> COMMÉMORATION

UN PEU D'HISTOIRE ...

Entrenir la mémoire commune.
Nous allons commémorer en 2014 le centenaire de la première guerre mondiale. **Chaque année, nous célébrons, le 11 novembre, la mémoire des soldats morts aux combats.** La commémoration doit nous permettre d'intégrer dans notre **mémoire collective** communale ou nationale tous les aspects de ce conflit.

Longtemps la mémoire s'est figée sur le sacrifice des combattants. Mais nous ne devons pas oublier que la première guerre mondiale par sa durée et par son intensité a bouleversé tous les aspects de la vie quotidienne dans tous les pays concernés.
A l'arrière les femmes prennent la place des hommes partis à la guerre, organisent les travaux des champs, entrent dans les usines, s'engagent comme infirmières dans les hôpitaux attendant avec angoisse que leur mari, leur frère ou fils rentre à la maison.

Depuis quelques années, à travers l'enseignement en milieu scolaire, le rôle de ces femmes prend place dans la mémoire collective.

W. Churchill disait que les sociétés qui oublient leur passé s'exposent à le revivre. [...]
Cela nous permet de rappeler que notre identité est avant tout fondée sur notre histoire commune. **Faire resurgir notre histoire, c'est se souvenir de ce que nous avons en commun.**
En outre c'est l'occasion de réfléchir à ce qu'est la guerre comme expérience humaine.
Quelle que soit la légitimité d'une guerre elle reste une violence faite à l'homme.

A Montauban-de-Bretagne, pour ces commémorations, nous aurons l'occasion, **au travers de conférences, d'expositions, de débats,** de faire resurgir ce passé mais aussi de nourrir la réflexion ensemble, toutes générations confondues, sur les leçons que nous pourrions en tirer.

Patrice Bunouf , délégué au Cadre de Vie

>> GARDEZ LE CONTACT

FACEBOOK
Vous êtes sur facebook ? La Ville de Montauban-de-Bretagne également. Devenez ami-facebook avec votre ville et recevez toutes ses actualités en temps réel !
http://www.facebook.com/Ville Montauban de Bretagne (page officielle)

TWITTER
Toute l'actualité également sur
https://twitter.com/Montauban35

TÉLÉCHARGEZ CE BULLETIN !
Ce bulletin municipal est téléchargeable en ligne via le site internet de la ville **http://www.montauban-de-bretagne.fr/**
(format pdf et consultable via calameo !)

>> NUMÉROS UTILES

URGENCE POMPIERS : 18
GENDARMERIE NATIONALE : 17
SAMU : 15
(En cas d'absence du médecin traitant)
PHARMACIE : 3237 (d'un poste fixe)
(Connaître la pharmacie la plus proche)
N° UNIQUE D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE : 112

JOURNAL D'INFORMATIONS BIMESTRIEL GRATUIT
Distribué à toutes les familles de la Ville de Montauban-de-Bretagne.

Directeurs de la publication :
Serge JALU, Maire
Valérie GALERNE, Adjointe

Assistés par les membres de la Commission municipale de Communication:
Annick GILBERT, adjointe
Daniel TUNIER, adjoint
Christian POUPELIN, délégué
Francine SOURDAINE, conseillère
Fabienne DEMAY, conseillère
Florence RENVAZE, conseillère
Patricia TARDIVAT, conseillère
Hervé NOUVEL, conseiller

Rédaction-concept-diffusion :
Mairie de Montauban-de-Bretagne
rue St Eloi
35360 Montauban-de-Bretagne
Tel. **02.99.06.42.55**
Fax : 02.99.06.59.89.

e-mail : **service.communication@mairie-montaubandebretagne.fr**
Site Internet : **http://www.montauban-de-bretagne.fr/**



PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Serge JALU, Maire
de Montauban-de-Bretagne
Lundi 10h > 12h
serge.jalu@wanadoo.fr

Christine LE FUR (adj.)
Finances & Personnel communal
Mardi 10h>12h
christinelefur@hotmail.fr

Daniel TUNIER (adj.)
Affaires scolaires & Enfance
Mercredi 10h>12h
scolaire-montaubandebretagne@hotmail.fr
Laurence DUVERGER (déléguée)
enfance-montaubandebretagne@hotmail.fr

Annick GILBERT (1ère adj.)
Affaires sociales & C.C.A.S.
Jeudi 10h>12h
social-montaubandebretagne@hotmail.fr

Martine FRAPPIN (adj.)
Commerce & Tourisme
Samedi 10h>12h
commerce-montaubandebretagne@hotmail.fr
Nicole DANIEL (déléguée)
nicole.daniel3@wanadoo.fr

Valérie GALERNE (adj.)
Communication & Bulletin municipal
Mardi 10h>12h
communication-montaubandebretagne@hotmail.fr
Christian POUPELIN (délégué)
comité-montaubandebretagne@hotmail.fr

Yves FERRE (adj.)
Affaires associatives & Culture
Vendredi 14h>16h
animation-montaubandebretagne@hotmail.fr
Madeleine GUÉE (déléguée)
culture-montaubandebretagne@hotmail.fr
Dominique DELYS (délégué)
sport-montaubandebretagne@hotmail.fr

Daniel COMMEUREUC (adj.)
Bâtiments communaux, Espaces verts & Voirie
Samedi 10h>12h
batiment-montaubandebretagne@hotmail.fr

Roland LE BIAVAN (adj.)
Urbanisme & Environnement
Samedi 10h>12h
urbanisme-montaubandebretagne@hotmail.fr
Patrice BUNOUF (délégué)
patricebunouf@yahoo.fr

Marie DAUGAN
Conseiller Général
1er mercredi de chaque mois de 14h > 16h
marie.daugan@cg35.fr
Pas de permanence en août.



INFOS LOCALES

COMMERCES ET ENTREPRISES
Bienvenue à...

PaulinEducation Canine
Pauline LE MOINE, Cynologiste™ (éducation et comportement du chien)
Se déplace à votre domicile (Ille et Vilaine et départements limitrophes) pour vous aidez à éduquer votre chien en utilisant des méthodes respectueuses.
Contact :
paulineducation@gmail.com
06.50.92.74.95
www.paulineducationcanine.fr

Boulangerie du coin
Ludovic et Laëtitia DECLOS
1 r Gén de Gaulle
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
Tél : 02 99 06 57 25

Date limite d'envoi de vos articles pour le prochain bulletin : **le 1er novembre 2013 !**

Imprimerie Le Maire - 22230 Merdrignac
Imprimé sur papier recyclé